

PLR.Les Libéraux-Radicaux, case postale, 3001 Berne

Département fédéral de l'économie,  
de la formation et de la recherche DEFR

Berne, 6 novembre 2024 / DR  
VL/ LEHE

Expédition électronique : [sonja.henrich@sbfi.admin.ch](mailto:sonja.henrich@sbfi.admin.ch)

## Modification de la loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles (LEHE)

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions de nous avoir donné la possibilité de nous exprimer dans le cadre de la consultation de l'objet mentionné ci-dessus. Vous trouverez ci-dessous notre position.

### Commentaire général

Au nom du PLR Suisse, nous souhaitons exprimer notre soutien à ce projet de modification de la loi fédérale sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles (LEHE) visant à pérenniser les filières d'études bachelor intégrant une partie pratique (PiBS) dans le domaine MINT.

Le PLR Suisse considère que cette modification législative représente une avancée importante pour renforcer la formation dans les domaines des mathématiques, de l'informatique, des sciences naturelles et de la technique (MINT), qui sont cruciaux pour l'innovation et la compétitivité de notre économie. L'évaluation et l'analyse d'impact menées respectivement en 2019 et 2023 ont clairement démontré les bénéfices de ce modèle d'études, tant pour les étudiants que pour les entreprises. Nous saluons particulièrement le fait que les filières PiBS permettent de mieux combiner théorie et pratique, offrant ainsi aux étudiants une expérience professionnelle précieuse tout au long de leur formation. Cette approche favorise une meilleure employabilité des diplômés et répond aux besoins concrets des entreprises en matière de personnel qualifié dans le domaine MINT. Nous suggérons que l'extension de l'approche PiBS à d'autres disciplines soit également examinée. À notre avis, un modèle d'étude « hybride » avec une proportion élevée ou supérieure de travaux pratiques devrait être disponible partout dans les hautes écoles spécialisées dans la mesure du possible.

Le PLR Suisse apprécie également que cette modification légale n'ait pas d'impact négatif sur le système de formation professionnelle dual, qui reste un pilier essentiel de notre système éducatif. Au contraire, les filières PiBS viennent compléter l'offre existante et offrent une voie supplémentaire aux titulaires d'une maturité gymnasiale ou d'une maturité professionnelle sans formation professionnelle initiale dans le domaine concerné. Nous tenons à souligner l'importance de maintenir une évaluation régulière de ce modèle d'études, comme le prévoit le projet. Cela permettra de s'assurer de son efficacité continue et de son adaptation aux besoins évolutifs du marché du travail et des étudiants.

Le PLR Suisse est particulièrement sensible à l'augmentation de la proportion de femmes dans les filières MINT grâce au modèle PiBS. Cet aspect contribue à promouvoir l'égalité des

chances et à diversifier les profils dans ces domaines techniques, ce qui est essentiel pour stimuler l'innovation et la créativité.

En conclusion, nous soutenons cette modification de la LEHE, qui s'inscrit parfaitement dans notre vision d'une formation de qualité, orientée vers la pratique et répondant aux besoins de l'économie. Nous estimons que la pérennisation des filières PiBS dans le domaine MINT contribuera à renforcer la position de la Suisse en tant que pôle d'innovation et de formation d'excellence.

PLR.Les Libéraux-Radicaux

Le Président



Thierry Burkart  
Conseiller aux Etats

Le Secrétaire général



Jonas Projer